

**DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE****COMMISSION PERMANENTE**

Séance du lundi 31 mai 2021

**DÉLIBÉRATION N° CP-2021/05/31-6/02****Accusé de réception – Ministère de l'intérieur**

077-227700010-20210531-lmc100000022107-DE

**Acte Certifié exécutoire**

Envoi Préfecture : 03/06/2021

Réception Préfet : 03/06/2021

Publication RAAD : 03/06/2021

**OBJET :** Politique départementale en faveur des investissements à vocation culturelle et artistique et des investissements liés à l'enseignement artistique.

Le Département a ouvert, au sein du domaine « Développement culturel », des autorisations de programme permettant de subventionner les projets d'investissement présentés par les structures culturelles du Département. Il est proposé de répartir des subventions en faveur de 8 structures pour un montant de 235 926 €, et d'approuver les conventions correspondantes.

**LA COMMISSION PERMANENTE,**

VU la délibération du Conseil départemental n° 0/04 en date du 13 juillet 2018, portant délégation de compétences à la Commission permanente, dans son alinéa n° 3,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil général n° 7/02 en date du 29 juin 2012, modifiée par la délibération n° 7/01 en date du 26 avril 2013, relative au Règlement Budgétaire et Financier du Département,

VU la délibération du Conseil général n° 6/03 en date du 24 mars 2017, relative à la révision des critères d'octroi de subventions départementales en faveur des écoles de musique, de danse et d'art dramatique ainsi qu'à la pratique artistique amateur,

VU la délibération du Conseil départemental n° 6/01 en date du 26 septembre 2019, relative aux investissements à vocation culturelle et artistique,

VU la délibération du Conseil départemental n° 6/04 en date du 3 avril 2020, relative à l'instauration d'un plafond de subventions versées au titre du soutien aux écoles de musique, de danse, ou d'arts dramatique, et à la définition des critères de soutien à l'investissement des établissements d'enseignements artistiques,

VU la délibération du Conseil départemental n° 7/01 en date du 17 décembre 2020, relative à l'approbation du budget départemental pour l'exercice 2021,

VU la délibération du Conseil départemental n° 7/04 en date du 28 mai 2021, relative au vote de la DM2 pour 2021,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

Après en avoir délibéré,

**DÉCIDE**

**Article 1 :** d'attribuer sur le programme « Actions culturelles » ; Opération « Acquisition/renouvellement de matériel technique (DI21) », des subventions d'investissement d'un montant de **12 425 €** à l'association « Les Concerts de Poche », **11 776 €** à l'association « Théâtre de Chelles », **8 000 €** à l'association « Médiation-Famille-Intégration », **9 725 €** à l'association « CPIF » et **30 000 €** à la commune de Melun.

**Article 2 :** d'attribuer sur le programme « Actions culturelles » ; Opération « Equipement cinématographique (DI21) », une subvention d'investissement d'un montant de **80 000 €** à la commune de Melun.

**Article 3 :** d'attribuer sur le programme « Actions culturelles » ; Opération « Equipement en faveur des Scènes nationales (DI21) », une subvention d'investissement d'un montant de **50 000 €** pour l'EPCC « La Ferme du Buisson ».

**Article 4 :** d'attribuer sur le programme « Enseignements artistiques » ; Opération « Enseignements artistiques et pratiques amateurs (DI21) », une subvention d'investissement d'un montant de **34 000 €** à la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne.

**Article 5 :** d'approuver le projet de convention entre le Département et « Les Concerts de Poche » tel que figurant en annexe 1 et d'autoriser le Président à le signer au nom du Département.

**Article 6 :** d'approuver le projet de convention entre le Département et l'association « Théâtre de Chelles » tel que figurant en annexe 2 et d'autoriser le Président à le signer au nom du Département.

**Article 7 :** d'approuver le projet de convention entre le Département et la commune de Melun tel que figurant en annexe 3 et d'autoriser le Président à le signer au nom du Département.

**Article 8 :** d'approuver le projet de convention entre le Département et l'association « Médiation-Famille-Intégration » tel que figurant en annexe 4 et d'autoriser le Président à le signer au nom du Département.

**Article 9 :** d'approuver le projet de convention entre le Département et l'Etablissement Public de Coopération Culturelle « La Ferme du Buisson » tel que figurant en annexe 5 et d'autoriser le Président à le signer au nom du Département.

**Article 10 :** d'approuver le projet de convention entre le Département et le Centre photographique d'Ile-de-France tel que figurant en annexe 6 et d'autoriser le Président à le signer au nom du Département.

**Article 11 :** d'approuver le projet de convention entre le Département et la Communauté d'Agglomération Paris-Vallée de la Marne tel que figurant en annexe 7 et d'autoriser le Président à le signer au nom du Département.

**Adopté à l'unanimité**

Ont voté POUR (42) :

M. Pierre BACQUÉ qui a donné pouvoir à Mme Béatrice RUCHETON  
Mme Nathalie BEAULNES-SERENI  
Mme Cathy BISSONNIER  
M. Ludovic BOUTILLIER qui a donné pouvoir à Mme Martine DUVERNOIS  
Mme Martine BULLOT  
M. Jean-Marc CHANUSSOT  
M. Bernard COZIC  
Mme Monique DELESSARD  
M. Smaïl DJEBARA  
Mme Martine DUVERNOIS  
M. Vincent ÉBLÉ  
Mme Anne-Laure FONTBONNE  
Mme Isoline GARREAU MILLOT  
Mme Julie GOBERT qui a donné pouvoir à M. Smaïl DJEBARA  
M. Jérôme GUYARD  
M. Yves JAUNAUX  
M. Denis JULLEMIER  
Mme Sarah LACROIX  
M. Olivier LAVENKA  
M. Jean LAVIOLETTE  
Mme Nolwenn LE BOUTER qui a donné pouvoir à M. Jean-Louis THIERIOT  
Mme Daisy LUCZAK  
Mme Marianne MARGATÉ  
M. Olivier MORIN  
Mme Céline NETTHAVONGS  
M. Jean-François ONETO  
Mme Véronique PASQUIER  
M. Ugo PEZZETTA  
Mme Laurence PICARD  
M. Brice RABASTE  
Mme Isabelle RECIO  
Mme Béatrice RUCHETON  
M. Patrick SEPTIERS  
Mme Geneviève SERT qui a donné pouvoir à M. Patrick SEPTIERS  
Mme Sandrine SOSINSKI  
M. Jean-Louis THIERIOT  
Mme Virginie THOBOR  
M. Jérôme TISSERAND  
M. Xavier VANDERBISE  
Mme Véronique VEAU  
M. Sinclair VOURIOT qui a donné pouvoir à Mme Andrée ZAÏDI  
Mme Andrée ZAÏDI

Ont voté CONTRE (0) :

Se sont ABSTENUS (0) :

N'ont pas pris part au vote (0) :

Ont été ABSENTS (4) :

M. Arnaud de BELENET  
M. Bernard CORNEILLE  
Mme Valérie POTTIEZ-HUSSON  
M. Franck VERNIN



Patrick SEPTIERS  
Président du Conseil départemental  
de Seine-et-Marne